

À savoir

- Parmi les entreprises qui innovent, le manque de fonds personnels et le coût élevé supposé de l'innovation sont les deux obstacles à l'innovation les plus cités dans tous les pays. Les risques associés à une demande incertaine de nouvelles innovations de produits et de procédés, la présence d'entreprises qui dominent le marché et le manque de financements extérieurs sont aussi considérés comme des obstacles de taille.
- Dans tous les pays, l'innovation issue des petites entreprises semble plus sensible aux entraves que celle des entreprises de moyenne et grande taille. Cependant, les types de facteurs perçus comme importants sont partout identiques, indépendamment de la taille de l'entreprise répondante. Dans la zone OCDE, l'Espagne et la Turquie sont les pays comptant les pourcentages les plus élevés d'entreprises confrontées à des obstacles.

Pertinence

L'innovation est un moteur important de l'entrepreneuriat et de la croissance. Il est utile, pour formuler les politiques publiques, de comprendre les facteurs qui entravent l'innovation, ainsi que leurs spécificités selon la taille de l'entreprise.

Définitions

Les statistiques se rapportent aux pourcentages d'entreprises innovantes, y compris menant des activités abandonnées/suspendues ou permanentes, qui désignent une entrave à l'innovation de grande importance.

La liste des entraves à l'innovation de grande importance comprend notamment les facteurs suivants (réponses multiples possibles) : *manque de personnel qualifié, manque d'information sur les technologies, manque d'information sur les marchés, recherche difficile de partenaires pour innover, domination de marchés par des entreprises établies, incertitude de la demande de biens et de services innovants, inutilité des activités d'innovation en raison d'innovations antérieures, inutilité des activités d'innovation en raison de l'absence de demande d'innovations, manque de financements au sein de l'entreprise ou du groupe, manque de financements extérieurs à l'entreprise, cherté des activités d'innovation.*

Comparabilité

Les données sont tirées de l'Enquête communautaire sur l'innovation 2010 ; voir « Innovation par classe de taille » pour des commentaires détaillés sur la comparabilité.

Source

Eurostat, Enquête communautaire sur l'innovation, http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/science_technology_innovation/data/database.

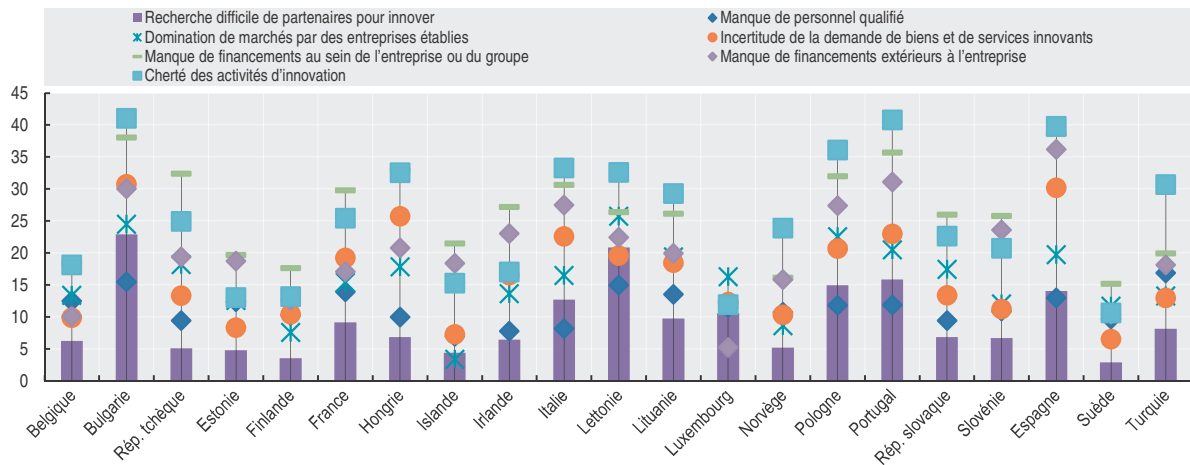
Pour en savoir plus

OCDE (2013), *Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2013*, Éditions OCDE, Paris http://dx.doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2013-fr.

OCDE/Eurostat (2005), *Manuel d'Oslo : Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation*, 3^e édition, www.oecd-ilibrary.org/fr/science-and-technology/manuel-d-oslo_9789264013124-fr.

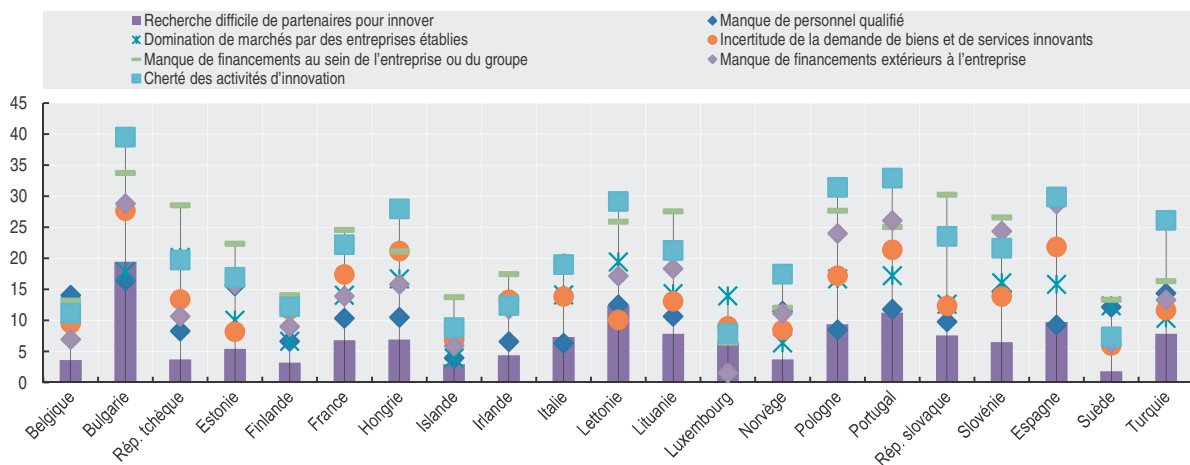
Graphique 5.2. Facteurs entravant l'innovation dans les petites entreprises

Pourcentages de l'ensemble des entreprises innovantes comptant de 10 à 49 salariés, 2010



Graphique 5.3. Facteurs entravant l'innovation dans les entreprises de taille moyenne

Pourcentages de l'ensemble des entreprises innovantes comptant de 50 à 249 salariés, 2010



Graphique 5.4. Facteurs entravant l'innovation dans les grandes entreprises

Pourcentages de l'ensemble des entreprises innovantes comptant au moins 250 salariés, 2010





Extrait de :
Entrepreneurship at a Glance 2014

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2014-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Facteurs entravant l'innovation par classe de taille », dans *Entrepreneurship at a Glance 2014*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/entrepreneur_aag-2014-22-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.